



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale Union Fédérale de l'Action Sociale

Communiqué de presse

022/25

Montreuil, le 14 mai 2025

Qui se soucie réellement de la protection de l'enfance ?

Le 15 mai, le collectif des 400 000 lance un appel sur plusieurs thématiques pour la Protection de l'Enfance : Mettre fin aux listes d'attente, Réinvestir dans le soutien aux familles en difficulté, Reconnaître et remédier au déclassement des travailleurs sociaux et Assurer un accompagnement des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance.

Ces revendications sont légitimes. Comment ne pas être en accord avec ces sujets ?

Cependant, **pour l'UFAS-CGT**, qui a contribué aux travaux du CESE et travaille en lien avec la commission parlementaire sur la protection de l'enfance, ces points sont loin d'être suffisants au regard de l'ampleur des défaillances dénoncées par le récent rapport parlementaire sur « les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance ».

Parmi les revendications portées, le déclassement des travailleurs sociaux est un point central. Mais comment y remédier sans mesures concrètes, et surtout sans augmentation salariale immédiate ?

Or, dans ce collectif des 400 000 figure l'une des principales organisations syndicales d'employeurs, **celle-là même qui bloque depuis des mois toute avancée dans la négociation de la Convention Collective Nationale du Travail de 1966**, et qui propose aujourd'hui, dans le cadre de la future Convention Collective Unique et Étendue (CCUE), **un projet au rabais**:

- ► Allongement des durées journalières et hebdomadaires de travail
- ► Suppression de congés payés supplémentaires
- ▶ Mise en place de la rémunération au mérite...

Nous ne pouvons parler que de duplicité!

Cette organisation patronale, à laquelle nos employeurs adhèrent, entend aujourd'hui mobiliser les salarié·es, allant jusqu'à prendre en charge les trajets et les salaires de celles et ceux qui manifesteront.

Une duplicité évidente, car ce sont ces mêmes employeurs qui fragilisent au quotidien les professionnel-les qu'ils emploient.

Notre secteur est aujourd'hui le premier en termes de sinistralité. La réarchitecture des diplômes d'Etat de niveau 6 attaque les fondements des métiers du travail social.

Enfin, l'appel du collectif des 400 000 évite soigneusement la question centrale des financements.

Comment envisager un changement profond de la politique de protection de l'enfance si :

- Les employeurs ne réclament pas des moyens financiers à la hauteur des besoins
- L'État et les départements continuent à rogner sur les budgets, ferment des services de prévention spécialisée, et ignorent totalement le secteur dans le financement de la Sécurité sociale.

L'UFAS-CGT poursuivra la lutte avec les salarié·es, afin de revendiquer des conditions de travail dignes, du sens au travail, des salaires décents et des moyens pour permettre un accompagnement de qualité.